

Amherst, le 12 juin 2017

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 12^e jour du mois de juin 2017, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Denise Charlebois	Robert Laperrière
Yves Duval	Ronald Robitaille

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale/secrétaire-trésorière et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Aucun problème ne peut être résolu sans changer le niveau de conscience qui l'a engendré (Albert Einstein)

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 12 juin 2017

1. **Ouverture de la séance**
2. **Ratification de l'ordre du jour**
3. **Ratification de la séance ordinaire du 8 mai 2017 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2017**

Résolutions numéros 099-17 à 124-17 inclusivement pour la séance ordinaire du 8 mai 2017 et numéros 125-17 à 132-17 pour la séance extraordinaire du 29 mai 2017.

 - 3.1 Dépôt d'un procès-verbal de correction
4. **Ratification des déboursés pour le mois de mai 2017**
 - 4.1. Déboursés du 01-05-2017 au 31-05-2017 pour un montant total de 143 004.82 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 49 139.18 \$
5. **Correspondance**
6. **Administration générale**
 - 6.1 Demande de modification – Chemin Gagnon
 - 6.2 Archiviste
 - 6.3 Résolution pour accélérer l'adoption du projet de loi no 122
 - 6.4 Parc de la Mine – Autorisation de déboursé affiche du futur site
 - 6.5 Échange de terrains – Parties des lots 5 152 551 ET 4 961 576
 - 6.6 Installation de bornes de recharge électrique
 - 6.7 Appui à la FQM – Position de la FQM sur le projet Oléoduc Énergie Est

6.8 Adhésion à la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant

7. Sécurité publique

7.1 Dépôt bilan mensuel mai 2017

7.2 Rapport SQ – avril 2017

8. Travaux publics

8.1 GDG Environnement

8.2 Appel d’offres déneigement

9. Hygiène du milieu et environnement

9.1 Collecte matières organiques

9.2 Rapport écocentre

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt rapport Martin Léger

10.2 Avis d’infractions – Abris temporaires

10.3 Plan directeur d’aménagement – Octroi de mandat

11. Loisirs et culture

11.1 Participation financière de la municipalité pour activités physiques

11.2 Construction bibliothèque Vendée – Autorisation d’effectuer les travaux en régie

11.3 Bibliothèque Vendée – mandat pour autoriser les travaux d’arpentage, d’ingénierie, d’électricité et de plomberie

11.4 Appel d’offres par invitation et octroi au plus bas soumissionnaire conforme – Matériaux bibliothèque Vendée

11.5 Acceptation de la soumission Construction Dagenais – Bibliothèque Vendée

11.6 Mandat pour la construction d’un gazebo – Boîtes postales

11.7 Demande d’aide financière – Salon du livre

12. Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 133-17 RATIFICATION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé parmonsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE l’ordre du jour soit adopté tel que déposé en ajoutant les points suivants :

6.9 Compensations fournisseurs-municipalité;

8.3 Remerciement employés des travaux publics

11.8 Mise à niveau du terrain de balle

12.1 Nomination au Comité du patrimoine

Adoptée à la majorité

3 RÉS 134-17 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2017 ET LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017

Il est proposé parmadame la conseillère Denise Charlebois

QUE la directrice générale soit exemptée de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mai 2017 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2017, les membres du conseil les ayant reçus au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 8 mai 2017, résolutions numéros 099-17 à 124-17 et le procès-verbal du 29 mai 2017, résolutions 125-17 à 132-17 inclusivement soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée à la majorité

3.1 DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose un procès-verbal de correction du règlement 521-17, adopté à la séance régulière du 13 février 2017 par la résolution 044-17.

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MAI 2017

4.1 RÉS 135-17 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MAI 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-05-2017 au 31-05-2017 pour un montant total de 143 004.82 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 49 139.18 \$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 RÉS 136-17 DEMANDE DE MODIFICATION – CHEMIN GAGNON

CONSIDÉRANT la demande de cession d'une partie du chemin Gagnon déposée par Troisvert Immeubles;

CONSIDÉRANT que le conseil était en accord avec cette demande par ses résolutions 9-16 et 10-16;

CONSIDÉRANT que l'entente devait inclure une partie du chemin Gagnon, entre le chemin Iroquois et le lot 5 197 866, appartenant au requérant;

CONSIDÉRANT que l'acquéreur accorde sans frais à la propriété portant le numéro matricule 1095-11-5081, appartenant à madame Thérèse Legault, une servitude de passage perpétuelle;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil mandate l'arpenteur afin d'inclure à l'entente de cession une partie du lot 5 197 768, à partir du chemin Iroquois jusqu'au lot 5 197 769.

QUE les conditions prévues aux résolutions 9-16 et 10-16 demeurent inchangées.

Adoptée à la majorité

6.2 **RÉS 137-17** **ARCHIVISTE**

CONSIDÉRANT la nécessité d’engager une ressource afin de structurer et mettre à jour les archives de la municipalité;

CONSIDÉRANT que neuf (9) municipalités ont manifesté leur intérêt pour le partage d’une ressource pour l’archivage des documents municipaux;

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides nous propose le partage d’une ressource qui termine un mandat pour la MRC et qui est familière avec le monde municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise l’embauche de monsieur Carl Demontigny à titre d’archiviste selon les disponibilités de ce dernier, le tout tel que prévu au budget 2017.

Adoptée à la majorité

6.3 **RÉS 138-17** **RÉSOLUTION POUR ACCÉLÉRER L’ADOPTION DU PROJET DE LOI 122**

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi n° 122 s’inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu’avec le projet de loi n° 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d’autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l’avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi n° 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d’en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale du Québec d’accélérer l’étude détaillée du projet de loi n° 122;

DE DEMANDER qu’à la suite de l’étude détaillée, les membres de l’Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi n° 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

Adoptée à la majorité

6.4 **RÉS 139-17** **PARC DE LA MINE, AUTORISATION DE DÉBOURSÉ AFFICHE DU FUTUR SITE**

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement du parc de la mine;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu de publiciser les aménagements à venir;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale, à faire réaliser et installer une affiche annonçant l'ouverture prochaine du parc de la Mine :

QUE le coût de l'affiche et son installation soit imputé au Fonds de parcs et terrains de jeux.

Adoptée à la majorité.

6.5 **RÉS 140-17** **ÉCHANGE DE TERRAINS – PARTIES DES LOTS 5 152 551 ET 4 961576**

CONSIDÉRANT la demande du requérant d'acquérir un ancien chemin de colonisation portant le numéro de lot 5 152 551;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité d'agrandir le terrain du Centre communautaire de Vendée à même le lot 4 961 576 appartenant au requérant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil accepte l'offre du requérant en lui cédant une partie du lot 5 152 551 situé sur sa propriété et, en contrepartie, accepte la cession à la municipalité d'une partie du lot 4 961 576 appartenant au requérant :

QUE la cession prévoit une servitude de passage pour le sentier des villages sur la propriété du requérant lot numéro 4 961 576 :

QUE les frais inhérents à cette transaction soient assumés à 50 pourcent par le requérant et à 50 pourcent par la municipalité :

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Bernard Lapointe et madame Bernadette Ouellette, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, tous les documents requis à cet échange.

Adoptée à la majorité

6.6 **RÉS 141-17** **INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE**

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst désire soutenir l'utilisation sur son territoire de véhicules électriques pour favoriser la réduction de la pollution atmosphérique dans l'intérêt de sa population;

CONSIDÉRANT que le décret 839-2013 pris par le gouvernement du Québec permet la conclusion d'une entente relative à la prise en charge par des municipalités de la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'HQ;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'HQ accepte que la municipalité d'Amherst devienne membre en adhérant aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

CONSIDÉRANT que, suite à un appel d'offres, Hydro-Québec, au nom des membres du Circuit électrique, a accordé un contrat d'approvisionnement en bornes de recharge à AddÉnergie Technologies Inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Bernard Lapointe et madame Bernadette Ouellette, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, le protocole d'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques;

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale, à faire l'acquisition de deux bornes de recharge électrique et procéder à leur installation à l'hôtel de ville, au 124 rue St-Louis et au Centre communautaire de Vendée tel que prévu au budget 2017.

Adoptée à la majorité

6.7 RÉS 142-17 APPUI À LA FQM – POSITION DE LA FQM SUR LE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

CONSIDÉRANT que le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT que le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT que l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

CONSIDÉRANT que plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT que TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT que l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

CONSIDÉRANT que le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT que le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT que les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances règlementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

- Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de régler et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

D'EXIGER la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance règlementaire sera mise sur pied.

Adoptée à la majorité

6.8 **RÉS 143-17** **ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT**

CONSIDÉRANT que plusieurs commerces de la municipalité d'Amherst sont membre de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil demande à la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant d'inclure la municipalité d'Amherst dans le territoire couvert par la Chambre et dans ses règlements généraux.

Adoptée à la majorité

6.9 **RÉS 144-17** **COMPENSATIONS FOURNISSEURS VS MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT que le Code civil du Québec permet aux municipalités d'opérer une compensation lorsque les conditions de l'article 1672 sont remplies;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale d'opérer une compensation envers un fournisseur lorsque ce dernier et la municipalité se trouvent réciproquement débitrices et créancières l'une de l'autre.

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT BILAN MENSUEL MAI 2017

Monsieur le conseiller Yves Duval, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour les mois mai 2017.

7.2 RAPPORT SQ – AVRIL 2017

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose le rapport de la Sûreté du Québec pour le mois d'avril 2017.

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 GDG ENVIRONNEMENT

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose le rapport de la firme GDG Environnement concernant le contrôle des insectes piqueurs.

8.2 RÉS 145-17 APPEL D'OFFRES - DÉNEIGEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques, à procéder à un appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux pour une période de cinq (5) ans.

Adoptée à la majorité

8.3 RÉS 146-17 REMERCIEMENT AUX EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT le travail exceptionnel des employés des travaux publics et des bénévoles pour la préparation et leur présence lors du Festival country;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil remercie les employés des travaux publics et bénévoles et, plus particulièrement, messieurs Martin Villeneuve et Paul Savard pour l'excellent travail lors du Festival Country.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 RÉS 147-17 COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et du plan d'action 2011 – 2015 du Québec de bannir l'élimination de la matière organiques putrescibles d'ici 2020;

CONSIDÉRANT la mesure 11 du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016 – 2020 des MRC d’Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d’en-Haut qui vise l’implantation de la collecte des matières organiques sur l’ensemble du territoire pour le secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT la demande de la MRC des Laurentides de connaître la date prévue du début de la collecte des matières organiques et des intentions de la municipalité d’Amherst de se joindre à l’appel d’offre regroupés pour faire l’acquisition de bacs bruns de 240 L, de mini-bacs de cuisine et de lot de sac de papier;

CONSIDÉRANT la demande de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) à l’effet de connaître les intentions des municipalités membres qui prévoient débiter la collecte des matières organiques en 2018 sur leur territoire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil municipal avise la MRC des Laurentides et la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) de son intention de ne pas débiter la collecte des matières organiques en 2018 compte tenu des démarches actuelles de mise en place d’une Régie intermunicipale de collecte des matières résiduelles regroupant six (6) municipalités;

Adoptée à la majorité

9.2 RAPPORT ÉCOCENTRE

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose le rapport de conformité de l’écocentre.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE M. MARTIN LÉGER

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l’urbanisme et de l’environnement pour le mois de mai 2017.

10.2 RÉS 148-17 AVIS D’INFRACTION – ABRIS D’AUTO TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT la liste des abris d’auto temporaire non conforme au règlement de zonage déposée par le service de l’urbanisme en date du 1^{er} juin 2017;

CONSIDÉRANT qu’en date du 1^{er} juin 2017 treize (13) propriétés n’étaient pas conformes;

CONSIDÉRANT le délai prévu à l’avis posté aux propriétaires;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil demande au service de l’urbanisme d’effectuer une dernière inspection et envoyer un troisième et dernier avis avant l’émission de constats d’infraction.

Adoptée à la majorité

10.3 RÉS 149-17 PLAN DIRECTEUR D’AMÉNAGEMENT – OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par Karyne Ouellet, architecte paysagiste, pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement des noyaux villageois de St-Rémi, Vendée et Rockway Valley;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil accepte l'offre de services telle que déposée et autorise monsieur Martin Léger, directeur général adjoint à procéder dans ce dossier le tout conformément au montant prévu au budget 2017

Adoptée à la majorité

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 RÉS 150-17 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR ACTIVITÉS PHYSIQUES

CONSIDÉRANT la résolution 178-10 prévoyant le remboursement de 50 pourcent (50 %) des coûts d'inscription à l'aréna de Mont-Tremblant jusqu'à concurrence de cent dollars (100.00\$), au parent qui en font la demande, pour chaque enfant mineure de la municipalité inscrit au hockey mineur ou au patinage artistique;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande pour l'inscription d'un enfant à l'activité soccer à Mont-Tremblant;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise le remboursement des frais d'inscription selon les mêmes critères prévus à la résolution 178-10 pour l'inscription d'un enfant à l'activité soccer à Mont-Tremblant.

Adoptée à la majorité

11.2 RÉS 151-17 CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VENDÉE – AUTORISATION D'EFFECTUER LES TRAVAUX EN RÉGIE

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Vendée;

CONSIDÉRANT que la municipalité a la capacité d'effectuer les travaux de construction en régie;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil autorise monsieur Guylain Charlebois, inspecteur en bâtiment et en environnement à agir à titre d'entrepreneur général pour et au nom de la municipalité d'Amherst dans le cadre du projet de construction de la bibliothèque de Vendée.

Adoptée à la majorité

11.3 RÉS 152-17 BIBLIOTHÈQUE DE VENDÉE – MANDAT POUR AUTORISER LES TRAVAUX D'ARPENTAGE, D'INGÉNIERIE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Vendée;

CONSIDÉRANT la nécessité de s'adjoindre des professionnels afin de mener à bien le projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise monsieur Guylain Charlebois, inspecteur en bâtiment et en environnement à engager, suite à la réception d'offres de services, les professionnels requis, notamment en arpentage, en ingénierie, en électricité et en plomberie, pour la réalisation du projet de construction de la bibliothèque de Vendée.

Adoptée à la majorité

11.4 **RÉS 153-17** **APPEL D'OFFRES PAR INVITATION ET OCTROI AU PLUS BAS
SOUSSIONNAIRE CONFORME – MATÉRIAUX BIBLIOTHÈQUE
VENDÉE**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Vendée;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la fourniture de matériaux pour la construction de la bibliothèque;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques, à procéder à un appel d'offres par invitation pour la fourniture de matériaux et à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme au devis d'appel d'offres.

Adoptée à la majorité

11.5 **RÉS 154-17** **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION CONSTRUCTION DAGENAI –
BIBLIOTHÈQUE VENDÉE**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Vendée;

CONSIDÉRANT la soumission de Construction Dagenais pour la fourniture de main d'œuvre pour la construction de la bibliothèque de Vendée;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil octroi le contrat à Construction Dagenais pour la fourniture de main d'œuvre pour la construction de la bibliothèque de Vendée.

Adoptée à la majorité

11.6 **RÉS 155-17** **MANDAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN GAZEBO – BOITES
POSTALES**

CONSIDÉRANT la nécessité de relocaliser les boîtes postales implantées sur le terrain du Centre communautaire où sera érigée la nouvelle bibliothèque de Vendée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil mandate le service de l'urbanisme pour relocaliser les boîtes postales et construire un gazebo afin de protéger les usagers des intempéries :

QUE la dépense soit imputée au fonds général de fonctionnement.

Adoptée à la majorité

11.7 RÉS 156-17 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SALON DU LIVRE

CONSIDÉRANT l'organisation d'un Salon du livre les 29 et 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que ce Salon se fera avec la participation des municipalités d'Amherst, Brébeuf, Huberdeau et Montcalm ;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour l'organisation du Salon du livre;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil octroi une aide financière de 200.00 \$ pour la tenue du Salon du livre et que cette somme soit imputée au fonds général de fonctionnement.

Adoptée à la majorité

11.8 RÉS 157-17 MISE À NIVEAU DU TERRAIN DE BALLE

CONSIDÉRANT l'utilisation du terrain de balle de St-Rémi;

CONSIDÉRANT la nécessité d'une mise à niveau du terrain et de ses équipements;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise une dépense de 1000.00\$ pour la mise à niveau du terrain de balle de St-Rémi et de ses équipements :

QUE cette dépense soit imputée au Fonds de parcs et terrains de jeux.

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

12.1 RÉS 158-17 NOMINATION AU COMITÉ DU PATRIMOINE

CONSIDÉRANT la démission de madame Lise Lévesque à titre de membre du Comité du patrimoine;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil nomme monsieur Jean Sabourin à titre de membre du Comité du patrimoine en remplacement de madame Lise Lévesque :

QUE le conseil remercie madame Lise Lévesque de son implication dans le Comité.

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le conseiller Yves Duval quitte à 20 heures trente-cinq.

15

RÉS 159-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QU'À 20 heures quarante-cinq la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bernard Lapointe,
Maire